



ASSOCIATION CABUSO

Siège social : 180 chemin de Prouveresse
06530 Cabris – 04 93 60 52 91
Courriel : cabris.burkinafaso@yahoo.fr
Bulletin n°7 – Avril 2010



LE MOT DU PRESIDENT

Début mars 3 membres de CABUSO ont visité la Ferme Ecole de Tompena et sont revenus enchantés de ce qu'ils ont pu constater. L'abbé Lazare, directeur de la Ferme Ecole, est également optimiste en espérant passer au dernier objectif du projet qui est d'atteindre l'auto financement. Tout ce qui a déjà été réalisé est immense, mais il reste encore à faire. Il faudrait un autre dortoir, celui actuel étant trop petit pour les 20 élèves. Il manque aussi un réfectoire pour les élèves ainsi qu'un bâtiment pour la cuisine car elle se fait toujours en plein air. Alors continuons toujours à aider la Ferme Ecole. Les jeunes qui suivent cette formation d'agriculteurs et d'éleveurs sont extrêmement motivés et très reconnaissant de l'aide apportée par CABUSO. A l'occasion de cette visite une somme de 6500 euros a été remise à l'Abbé Lazare pour la Ferme Ecole. Je voudrais aussi citer le don de 450 euros transmis à CABUSO pour la Ferme Ecole par Mme Mousseron afin de respecter le vœu de son mari Jacques Mousseron avant qu'il décède le 17 février dernier. Et la mairie de Cabris vient de renouveler sa subvention pour l'association CABUSO. Qu'ils soient tous remerciés pour cette aide précieuse.

Victor Delpierre

Nous ont quitté en 2010

Nous avons appris avec tristesse le décès de plusieurs membres de l'association CABUSO : Monique Jaudeau le 17 janvier 2010, Arlette Moulin le 20 janvier 2010, Jacques Mousseron le 17 février 2010.

Agenda 2010



Quelques dates importantes à retenir :

- **Dimanche 2 mai 2010** : **1^{er} VIDE-GRENIER** de la saison sur le grand pré de Cabris. Nous recherchons plusieurs volontaires pour installer, vendre et remballer. Merci de joindre sans tarder Victor ou Michelle Delpierre (Tel : 04 93 60 52 91) ou Annelise Chalamon (Tel : 04 93 09 63 30), ou bien par email : cabris.burkinafaso@yahoo.fr.
- **Samedi 8 mai 2010** après midi : **ASSEMBLEE GENERALE** de l'association CABUSO. Elle aura lieu à la mairie de Cabris, dans la salle des mariages à 14h30.
- **Samedi 16 octobre 2010**: **DINER BURKINABE** : vous avez tous apprécié le dîner burkinabè en 2008 puis 2009; alors retenez d'ores et déjà la date du prochain dîner : samedi 16 octobre 2010 à Cabris.
- **Samedi 20 novembre 2010** : **SOIREE CONTES ET MUSIQUES BURKINABE** à Cabris. Tous les détails vous seront communiqués ultérieurement.

Assemblée Générale CABUSO (Cabris Burkina Faso Sud Ouest)

L'association CABUSO va bientôt avoir deux ans, c'est donc la période de son assemblée générale. Cette A.G se déroulera le **samedi 8 mai 2010** à **14h30** dans la **salle des mariages** de la mairie de Cabris.

A l'ordre du jour :

- Accueil (avec petit café...) afin d'émarger sur la feuille de présence et comptabiliser les pouvoirs.
- Rapport moral de l'année écoulée par Victor Delpierre et Bernard Chalamon (approbation par l'assemblée).
- Rapport financier de l'année écoulée par Eric et Jean-Louis Ardisson (approbation par l'assemblée).
- NB : les approbations se feront à main levée ; en cas de litige il sera procédé à un vote à bulletin secret.



ASSOCIATION CABUSO

- Questions et projets divers.
- Renouvellement de la moitié du conseil d'administration. Membres sortants : Paul Tar - Lucas Somda - Marie-Thérèse Longhi.



Video (9 minutes) sur la Ferme-Ecole de Tompena, avec message de l'Abbé Lazare Somé aux membres de l'association CABUSO.

L'après-midi se poursuivra avec des projections accompagnée d'explications, de photos ramenées de la ferme-école en août 2009 et mars 2010 par Annelise Chalamon.



Ce bulletin fait office de convocation ; il ne sera envoyé aucun autre courrier.

RAPPELS

1. Les cotisations à l'association CABUSO se font par famille ; il n'y a donc qu'un seul vote par famille ayant versé une seule cotisation. Le vote peut se faire indistinctement par Monsieur ou Madame.
2. Ne votent que les personnes inscrites et à jour de leur cotisation le jour du vote.
3. Pour le renouvellement de la cotisation 2010 : voir formulaire en dernière page.
4. Pour que le quorum soit atteint, il doit recueillir plus de la moitié des membres inscrits et à jour de leur cotisation, et qu'ils soient présents physiquement ou représentés par un pouvoir valide. Si le quorum n'est pas atteint, une autre assemblée générale se tiendra à Cabris après un délai de 15 jours, sans obligation de quorum cette fois.
5. Les personnes éloignées ou ne pouvant se déplacer ce jour-là, doivent remplir un pouvoir et l'adresser soit au siège social de l'association, soit à une personne de leur choix membre de l'association. Attention : un membre présent physiquement, ne peut représenter plus de 5 personnes absentes ayant fourni un pouvoir valide (voir plus loin en dernière page, le pouvoir à remplir et renvoyer).
6. Pour tout problème : cabris.burkinafaso@yahoo.fr ou bien téléphoner à Annelise Chalamon (secrétaire) au 04 93 09 63 30.

Le Ferme Ecole

La Ferme Ecole a eu la visite début mars d'Annelise Chalamon, Martine Citerne et Bernard Chalamon, tous membres de CABUSO. Ils ont été reçus par l'Abbé Lazare Somé, directeur de la Ferme Ecole, mais aussi par les 20 élèves de la seconde promotion. C'est actuellement la saison sèche et la terre est au repos. Mais les animaux (bovins, caprins, poulets, porcs) sont bien vivants et doivent être nourris quelque soit la saison. La visite s'est poursuivie dans la salle de classe par un échange sous forme de questions réponses avec les élèves, destiné à mieux nous connaître. Et tout s'est terminé par un repas sympathique préparé par les cuisinières. Des photos et une vidéo seront présentés le jour de l'assemblée générale 2010.



Renouvellement de la cotisation



La cotisation se renouvelle chaque année civile pendant les 4 premiers mois de l'année. A partir du 1er mai de chaque année, une personne peut être considérée comme non adhérente si elle n'a pas renouvelé sa cotisation.

Les personnes ayant adhéré depuis le premier janvier 2010 n'ont pas à renouveler leur adhésion. Le montant minimum pour adhérer à CABUSO est toujours de 10,00 € jusqu'à l'assemblée générale de mai 2010.

ASSOCIATION CABUSO

Montant des cotisations		
Membres *	Montant	Validité
Actifs	= 10,00€	Par famille, le père et la mère et leurs enfants
Donateurs	Supérieur à 10,00€	Individuelle
Bienfaiteurs	Supérieur à 50,00€	Individuelle

* Statuts envoyés sur demande

« Bulletin d'adhésion » à découper et renvoyer à l'association **avant le 30 avril 2010**
CABUSO – 180 chemin de la Prouveresse – 06530 Cabris,



ADHESION ASSOCIATION CABUSO POUR 2010

Nom : Prénom :

Adresse postale :

.....

Téléphone fixe : Cellulaire :

Adresse email :

Verse la somme de : Euros. Numéraire : Chèque :
(Chèque à l'ordre de CABUSO)

Première adhésion : Renouvellement : Demande un reçu fiscal :

Date : Signature :



Vous avez la possibilité de vous faire représenter à l'assemblée générale par un autre adhérent de l'association CABUSO à jour de sa cotisation, en lui remettant le pouvoir ci-dessous, après l'avoir daté, signé, et revêtu de la mention manuscrite "**bon pour pouvoir**". Attention : un membre de l'association ne peut cumuler que **5 pouvoirs au maximum**. Assurez-vous que la personne choisie répond bien à ce critère.

Vous pouvez ensuite remettre ce pouvoir à cette personne, ou bien l'envoyer **avant le 30 avril 2010** au siège social de l'association : CABUSO – 180 chemin de la Prouveresse – 06530 Cabris.

« POUVOIR »

Pour l'assemblée générale de CABUSO du samedi 8 mai 2010

Je soussigné Mr/Mme, Nom : Prénom :

Demeurant à :

Autorise Mr/Mme, Nom : Prénom :

à me représenter et voter à ma place à l'assemblée générale de CABUSO le samedi 8 mai 2010.

Fait le (bon pour pouvoir) (signature)

.....
(date)

.....
(manuscrit)